



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/725 du 24 avril 2017, renouvelant l'approbation de la substance active mésotricone conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique PREVOT

de la société SAPEC AGRO S.A.
numéro de dossier n°2018-0323

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit PREVOT dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active mésotriptane.

Considérant en conséquence que les dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées.

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance** le 31 mai 2018 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	PREVOT DISCOPEC
Type de produit	Générique
Titulaire	SAPEC AGRO S.A. 3ºA, Parque das Nacoes, , Alameda dos Oceanos, Lote 1.06.1.1, 1990-207 Lisboa, PORTUGAL
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	100 g/L - mésotrione
Numéro d'intrant	940-2015.01
Numéro d'AMM	2160393
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

Conditions générales d'arrivée à échéance

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/05/2018
Date limite pour la vente et la distribution	30/11/2018
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	30/11/2019

A Maisons-Alfort, le 26 MARS 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)